RAPPORT FINANCIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 29 juin 2021

Sherine Audi, Trésorière

CARE France est une association reconnue d'utilité publique

Exercice 2020

Rapport de la Trésorière à l'Assemblée Générale

Avec un total, y compris reprises de provisions, de 37,8 M€, le niveau des ressources est légèrement en baisse par rapport à l'exercice précédent. La baisse est essentiellement due au retard de mise en œuvre de projets sur le terrain, suite à la pandémie.

Commentaires sur les comptes de l'exercice

L'exercice 2020 de CARE France va du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020.

RESSOURCES

Les produits de la générosité du public (personnes physiques) se montent à 8 M€. Ils sont stables par rapport à l'an dernier, malgré l'arrêt d'opérations de collecte de rue durant le confinement de mars 2020. Néanmoins, la collecte par prélèvement automatique, principalement issue du recrutement de donateurs dans la rue, a poursuivi sa croissance. Un groupe fidèle de grands donateurs continue de s'engager à nos côtés. La collecte par mailing ou courriel sous marque SERA poursuit son recul. En revanche, les appels sur le covid ont bien fonctionné. Les legs représentent 87 K€.

Les autres fonds privés (entreprises et fondations) s'élèvent à 6,7 M€. Ces fonds, qui incluent des dons des entreprises privées, des fondations étrangères et apports d'autres membres du réseau CARE International, sont en forte augmentation grâce au résultat de la loterie *Un Picasso pour 100* euros réalisée par l'association Aider les Autres au profit de CARE France en mai 2020.

Les subventions institutionnelles se montent à 20,7 M€. Elles diminuent de 3,3 M€. La baisse vient d'une part des retards dans l'exécution des projets, car les ressources sont comptabilisées en grande partie en fonction de l'exécution de projets sur le terrain et d'autre part du recul des subventions obtenues auprès d'ECHO. En revanche, les fonds obtenus auprès du gouvernement français (AFD et Centre de Crise) sont en croissance significative.

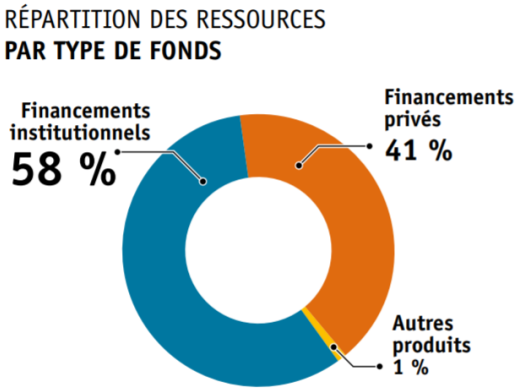

Une partie des ressources de l'exercice (2 673 K€) est reportée sur les exercices suivants (« engagements à réaliser sur ressources affectées », aussi appelés « fonds dédiés »). Il s'agit pour la plus grande part des fonds issus de la loterie Un Picasso pour 100 euros qui seront consommés dans les années à venir sur des projets à Madagascar et au Cameroun.

Les dons en nature se montent à 243 K€ sur cet exercice.

EMPLOIS

Le ratio des dépenses liées aux missions sociales est de 83,3%.

Les frais de recherche de fonds sont en hausse significative (4,2 M€) et représentent 12,9 % des charges : l'association continue d'investir principalement dans le recrutement de donateurs dans la rue et dans le digital.

Les frais de communication et de fonctionnement sont en légère augmentation et représentent 3,8 % des charges. Ils incluent la contribution de CARE France au Secrétariat de CARE International.

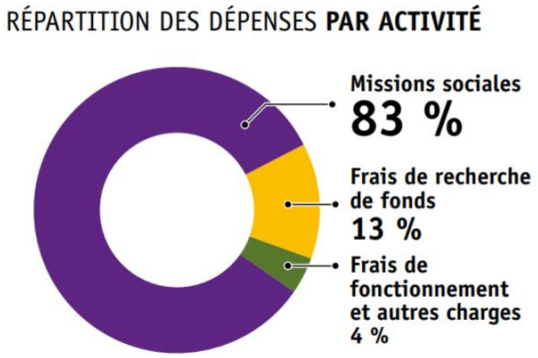

L'excédent de l'exercice s'élève à 837 K€. Il servira à accroître les réserves de l'association pour faire face aux éventuels risques, pour financer l'effort en collecte de fonds privés et l'investissement dans un ERP (progiciel de gestion).

Bilan au 30 juin 2020

Les fonds associatifs s'élèvent à 5 197 K€, dont 10 K€ de dotation statutaire, 821 K€ du Fonds Enfants Roumains, 28 K€ de la réserve carbone, 3 500 K€ de la réserve générale, complétés de l'excédent de l'exercice qui s'élève à 837 K€.

Les réserves non-affectées représenteront, après affectation du résultat, 17,4 % du total du bilan de l'association. Les fonds dédiés augmentent significativement de 1,19 M€ à 3,87 M€ dont 1,04 M€ affectés aux programmes en Roumanie (sans variation par rapport à l'exercice précédent) et 2,8 M€ provenant de la loterie Un Picasso pour 100 euros organisée par l'association **Aider les Autres** au profit de CARE France (ces fonds seront utilisés sur des projets à partir de l'automne 2021).

Les provisions pour risques et charges diminuent de moitié et s'établissent à 679,7 K€. Certains gros risques sur des projets avec l'Union Européenne et de non-recouvrement de TVA versée au Liban se sont éteints. En revanche, un certain niveau de risque de non-recouvrement de TVA versée au Liban demeure.

L'association n'a aucun emprunt ou dette financière. À la date de la clôture, la trésorerie est très bonne, les disponibilités se montant à 10,4 M€ avec les valeurs mobilières de placement.

Commentaires sur le budget 2020/2021

RESSOURCES

Les ressources prévisionnelles se montent à 43,77 M€ soit une croissance de 18% par rapport à FY20, mesurée hors utilisation des réserves (1,47M).

La croissance est essentiellement due :

- À des rattrapages partiels de retards de projets ralentis par le Covid.
- À de nouveaux projets acceptés par des bailleurs institutionnels, en particulier par l'AFD.
- À des ressources issues des entreprises et fondations avec notamment la confirmation du partenariat avec L'Oréal et des ressources complémentaires suite à l'explosion au port de Beyrouth, ressources notamment apportées par d'autres membres du réseau international.
- À la bonne tenue des collectes de fonds privées malgré la pandémie et les confinements et à la loterie internationale "*Un Picasso pour 100 euros"* dont CARE France a été bénéficiaire.

EMPLOIS

La mission sociale augmente en lien avec l'augmentation des ressources institutionnelles et l'utilisation des fonds propres pour les bureaux pays, la Roumanie et les cofinancements.
Les dépenses de collecte de fonds sont maintenues à près de 4 M€, malgré les confinements et grâce au rajout de missions dans les DOM/ TOM.
Les dépenses de structure et de masse salariale sont contenues grâce aux différentes mesures d'économies et à l'arrêt des déplacements internationaux.

Utilisation des réserves

Le Conseil d'Administration demande que la réserve générale non affectée représente 6 mois d'activité, soit
3,8 M€. Lors de sa réunion du 1er juillet 2020, le CA a accepté la mobilisation de la réserve générale pour financer, sur plusieurs années, d'éventuelles sur-dépenses dues au Covid (300K€), investir en collecte de fonds privés (700 K€) et dans le nouveau progiciel de gestion Peoplesoft (400 K€). Le CA a également acté l'utilisation du fonds dédié Roumanie pour y soutenir l'activité (250 K€). Le budget FY21 prévoit l'utilisation potentielle d'une partie des réserves mobilisées.

En cas de crash économique, la réserve de 3,8M représentant 6 mois d'activité sera entamée.

La prévision de résultat s'établit à +22 K€, hors événements exceptionnels.

Les ressources humaines

La pandémie de Covid a évidemment pesé sur le travail des équipes et leur santé physique et morale, tant au Siège que sur le Terrain. Tous les pays ont subi des confinements et ont mis en place le télétravail. Quelques personnes ont demandé ou ont été mises en activité partielle. En France, il n'y a pas eu recours à d'autres aides de l'Etat.

Au 30 juin 2020, le personnel se compose de :

- Effectif sous contrat de travail CARE France = 65
- Effectif sous contrat de travail CARE Cameroun = 94
- Effectif sous contrat de travail CARE Liban = 56
- Effectif sous contrat de travail CARE Madagascar = 113

Sur l'exercice fiscal 2020, la moyenne des 3 salaires annuels bruts les plus élevés a été de 81 801 € (incluant d'éventuelles primes). Les administrateurs ne reçoivent aucune rémunération pour leur participation au conseil d'administration et aux activités de l'association ; ils n'ont perçu aucun remboursement de frais.

Audit interne

Deux audits ont eu lieu au siège de CARE France :

-l'audit triennal Echo (direction en charge de l'aide humanitaire d'urgence de l'Union Européenne) avec un résultat très satisfaisant

-l'audit préalable au renouvellement de notre accord de partenariat avec Echo (obtenu en décembre 2020).

Le service audit a également participé aux audits externes des bureaux pays : 3 au Liban, 4 au Cameroun et 1 à Madagascar. Ces audits ont fait l'objet de recommandations.

Les activités du service ont été affectées par la pandémie qui n'a pas permis de déplacement sur les terrains de mission.

Les membres du réseau CARE se conforment aux règles en matière de lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent.

CARE France - COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES - FY20

	Réalisé FY18		Réalisé FY19		Réalisé FY20	
en milliers d'euros						
I - Ressources de l'exercice	**TOTAL**		**TOTAL**		**TOTAL**	
1. Produits de la générosité du public						
Dons manuels non affectés	6 797		6 560		6 933	
Dons manuels affectés	1 551		1 333		1 046	
Legs et autres libéralités non affectés						
Legs et autres libéralités affectés	71		148		87	
Total 1 - Produits de la générosité du public	**8 419**	26%	**8 042**	22%	**8 066**	23%
2. Autres Fonds privés						
Dons & subventions Entreprises privées	1 919		2 396		1 493	
Fondations françaises & étrangères	1 926		1 840		5 248	
Dons en nature comptabilisés						
Total 2 - Autres Fonds privés	**3 844**	12%	**4 236**	11%	**6 741**	19%
3. Subventions institutionnelles						
Organismes gouvernementaux français	3 283		7 710		8 780	
Collectivités territoriales	42		53		1	
Union Européenne ECHO (Urgences)	3 620		4 150		2 809	
Autres financements Union Européenne	3 812		2 210		2 856	
Organismes gouvernementaux étrangers	8 202		9 163		5 253	
Organismes internationaux	163		768		1 042	
Total 3 - Subventions institutionnelles	**19 121**	60%	**24 054**	65%	**20 743**	58%
4. Autres produits d'exploitation						
Cotisations	4		4		2	
Total 4 - Autres produits d'exploitation	**4**	0%	**4**	0%	**2**	0%
5. Autres produits						
Produits financiers	334		118		168	
Reprises amortissements & autres divers	167		479		62	
Total 5 - Autres produits	**502**	2%	**597**	2%	**230**	1%
I - Total des ressources (compte de résultat)	**31 890**	**100%**	**36 932**	**100%**	**35 782**	**100%**
Reprises provisions CARE France	561		223		864	
II - Reprises de provisions	**561**		**223**		**864**	
III - Report des ressources non encore utilisées	**1 444**		**1 254**		**1 195**	
IV - TOTAL GENERAL	**33 895**		**38 409**		**37 840**	

	Exercice 2017/2018		Exercice 2018/2019		Exercice 2019/2020	
I - Emplois de l'exercice	**TOTAL**		**TOTAL**		**TOTAL**	
1. Missions sociales						
1.1 Réalisées en France						
Actions réalisées directement					29	
Frais de suivi des programmes (siège)	1 519		1 754		1 854	
Versements à des organismes en France	20		128		126	
1.2 Réalisées à l'étranger						
Actions réalisées directement	23 503		26 876		23 848	
Versements à des organismes à l'étranger	1 986		1 752		1 506	
Total 1 - Missions Sociales	**27 028**	85,0%	**30 510**	86,2%	**27 363**	83,3%
2. Frais de recherche de fonds						
2.1 Frais d'appel à la générosité du public						
Frais d'appel et de traitement de dons	3 325		3 291		3 711	
Frais d'appel et de traitement des legs	7					
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	186		202		238	
2.3 Frais de recherche des subventions publiques	247		278		305	
Total 2 - Frais de recherche de fonds	**3 765**	11,8%	**3 770**	10,7%	**4 254**	12,9%
3. Frais de fonctionnement et autres charges						
Frais d'information et de communication	280		346		383	
Autres frais de fonctionnement	707		762		858	
Total 3 - Frais de fonctionnement et autres charges	**988**	3,1%	**1 108**	3,1%	**1 241**	3,8%
I - Total des emplois (compte de résultat)	**31 781**	**100%**	**35 388**	**100%**	**32 857**	**100%**
Dotations aux Provisions CARE France	615		865		279	
II - Dotations aux provisions	**615**		**865**		**279**	
II - Ressources restant à utiliser	**1 254**		**1 195**		**3 867**	
III - Excedent de l'exercice	**245**		**962**		**837**	
IV - TOTAL GENERAL	**33 895**		**38 409**		**37 840**	

COFICOM
SAS AU CAPITAL DE 37.472 EUROS
R.C.S PARIS SIRET: 379 598 626 00016
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS

7 RUE DE VILLERSEXEL - 75007 PARIS
TELEPHONE : 01 45 48 88 18

CARE FRANCE
Association reconnue d'utilité publique
71 rue Archereau
75019 Paris

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale de l'Association CARE FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CARE FRANCE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2020 à la date d'émission du présent rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous indiquons que l'opinion ci-dessus s'appuie sur l'examen des principes comptables suivis, sur le contrôle du calcul des fonds dédiés et sur les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, en particulier celles tenant à la séparation des exercices. Nous nous sommes également assuré que le compte d'emplois des ressources est établi conformément aux modalités mentionnées dans l'annexe.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte des comptes annuels pris dans leur ensemble, de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels
Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau sur délégation du Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

. il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

. il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;

. il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

. il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité

d’exploitation. S’il conclut à l’existence d’une incertitude significative, il attire l’attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

. il apprécie la présentation d’ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 14 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes
COFICOM
Geneviève MANSARD-COLLIN

BILAN ACTIF		30/06/2020			30/06/19
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE (a)					
Immobilisations incorporelles:		**162 127**	**65 604**	**96 522**	**127 798**
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Logiciels, droits et valeurs similaires		162 127	65 604	96 522	127 798
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles:		**377 139**	**159 656**	**217 483**	**205 523**
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériels, et outillage					
Autres immos corp		377 139	159 656	217 483	194 106
Immobilisations corporelles en cours		0		0	11 417
Avances et acomptes					
Immobilisations financières:		**105 064**	**0**	**105 064**	**90 749**
Prêts					
Autres immo fi		105 064		105 064	90 749
	Total (I)	**644 330**	**225 260**	**419 070**	**424 069**
Comptes de Liaison	**(II)**				
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Créances (1):		**12 410 668**		**12 410 668**	**9 996 772**
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances		12 410 668		12 410 668	9 996 772
Valeurs mobilières de placement:		**103 943**		**103 943**	**103 943**
Autres titres		103 943		103 943	103 943
Disponibilités		**10 307 935**		**10 307 935**	**8 564 178**
Charges constatées d'avance	**(1)**	**1 653 822**		**1 653 822**	**681 422**
	Total (II)	**24 476 369**		**24 476 369**	**19 346 315**
Charges à répartir sur plusieurs exercices	**(III)**				
Primes de remboursement des emprunts	**(IV)**				
Ecarts de conversion Actif	**(V)**	**7 306**		**7 306**	**41 009**

TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**25 128 005**	**225 260**	**24 902 745**	**19 811 393**

(1)	Dont à moins d'un an (brut)	14 064 491		14 064 491	9 670 921
(a)	Avec clause de réserve de propriété:	Néant	Néant	Néant	Néant

Engagements reçus		
Legs nets à réaliser:	262 982	292 436
- acceptés par les organes statutairement compétents	262 982	292 436
- autorisés par l'organisme de tutelle		

CARE France Exercice clos le 30/06/2020

BILAN PASSIF		30/06/2020	30/06/2019
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds Propres			
Dotation statutaire		10 000	10 000
Fonds Associatifs sans droit de reprise:		**849 317**	**839 625**
(Dons & Legs avec contrepartie d'actifs d'Immo, subv.d'invest. Affectés à des biens renouvelables)			
Fonds enfants Roumains		821 174	821 174
Fonds d'intervention			
Réserve Carbone		28 143	18 451
Ecart de réévaluation		0	0
Réserves:		**3 500 749**	**2 548 651**
Réserve générale		3 500 749	2 548 651
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice: excédent ou (déficit)		**837 192**	**961 790**
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total (I)	**5 197 258**	**4 360 067**
Comptes de Liaison	**(II)**	**0**	**0**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		679 744	1 298 377
Provisions pour charges		0	0
	Total (II)	**679 744**	**1 298 377**
FONDS DEDIES			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources		3 867 174	1 194 538
	Total (III)	**3 867 174**	**1 194 538**
DETTES (1)		**10 453 308**	**7 978 269**
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès établissements de crédits (2)			
Emprunts et dettes financières diverses (3)		27 606	89 720
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours			
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		565 256	622 455
Dettes fiscales et sociales		1 238 657	909 787
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés			
Autres dettes		8 621 789	6 356 307
Produits constatés d'avance (1)		**4 665 325**	**4 945 687**
	TOTAL (IV)	**15 118 633**	**12 923 956**
Ecarts de conversion passif	**(V)**	**39 935**	**34 455**
	TOTAL GENERAL (I+II+III+	**24 902 745**	**19 811 393**

(1) Dont à moins d'un an	15 118 633	9 977 534
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Engagements donnés

CARE France Exercice clos le 30/06/2020

COMPTE DE RESULTAT		30/06/2020	30/06/2019
Produits d'exploitation (1):			
Produits des activités annexes:			
Produits des sous-locations			
Sous-total A - Montant net des produits d'exploitation			
Subventions d'exploitation		21 282 069	24 840 990
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			
Collectes		14 112 103	11 344 620
Cotisations		1 980	3 720
Autres produits		155 774	146 399
Total des Produits d'Exploitation	**(I)**	**35 551 927**	**36 335 729**
Charges d'exploitation (2):			
Autres achats et charges externes (3)		11 225 401	11 315 582
Impôts, taxes et versements assimilés		278 286	238 042
Salaires et charges sociales		7 340 819	6 686 235
Dotations aux amortissements et aux provisions:			
Sur immobilisations: dotations aux amortissements		86 132	70 038
Sur immobilisations: dotations aux provisions			
Sur actif circulant: dotations aux provisions			
Pour risques et charges: dotations aux provisions			
Autres charges		13 823 054	16 763 707
Total des Charges d'Exploitation	**(II)**	**32 753 691**	**35 073 604**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION	**(I-II)**	**2 798 236**	**1 262 125**
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun:			
Bénéfice ou perte transférée	**(III)**		
Pertes ou bénéfices transféré	**(IV)**		
Produits financiers:			
De participation (4)			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)			
Autres intérêts et produits assimilés	(4)	13 610	-3 922
Reprises sur provisions financières et transfers de charges		33 701	
Différences positives de change		154 594	121 682
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total	**(V)**	**201 905**	**117 760**
Charges financières:			
Dotations aux amortissements et provisions financières		0	20 775
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change	(5)	98 531	223 599
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total	**(VI)**	**98 531**	**244 374**
2. RESULTAT FINANCIER	**(V-VI)**	**103 374**	**-126 613**
3. RESULTAT COURANT avant impots	**(I-II+III-IV+V-VI)**	**2 901 610**	**1 135 512**
Produits exceptionnels:			
Produit sur opérations de gestion		28 308	478 928
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges		863 685	222 908
Total	**(VII)**	**891 993**	**701 837**
Charges exceptionnelles:			
Charge sur opérations de gestion		5 023	69 915
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements et aux provisions		278 753	864 997
Total	**(VIII)**	**283 776**	**934 912**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(VII-VIII)**	**608 218**	**-233 075**

Report ressources non utilisées			
Reprise de Fonds Dédiés		127 364	142 367
Total	**(IX)**	**127 364**	**142 367**
Engagements sur ressources affectées			
Dotation Fonds Dédiés		2 800 000	83 013
Total	**(X)**	**2 800 000**	**83 013**
Total des produits	**(I+III+V+VII+IX)**	**36 773 189**	**37 297 693**
Total des charges	**(II+IV+VI+VIII+X)**	**35 935 997**	**36 335 903**
EXCEDENT OU DEFICIT (-)		**837 192**	**961 790**

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits :		
Bénévolat / Mécénat	103 370	46 270
Prestations en nature		143 586
Dons en nature	139 652	252 359
Total	**243 021**	**442 215**
Charges :		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite des biens	139 652	252 359
Prestations en nature		143 586
Personnel bénévole	103 370	46 270
Total	**243 021**	**442 215**

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Règles et Méthodes comptables

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020 est de 24 902 745 € ; le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de 837 192 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général
- Le règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations
- Le règlement comptable CRC n°2008-12 sur l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources

Faits caractéristiques de l'exercice :

La deuxième moitié de l'exercice a été marquée par la pandémie de la Covid 19. Tant le Siège parisien que les Bureaux Pays ont été touchés par la maladie, les confinements successifs et les impossibilités de se déplacer.

La loterie « Un Euro pour un Picasso » organisée par l'association *Aider les Autres* au profit de CARE France a été repoussée de nombreuses fois, puis tirée fin mai 2020. Le résultat apparait en fonds dédiés pour un montant de 2.800.000 euros. Les fonds ont été transférés en juillet 2021 et seront donc c consommés sur le terrain sur plusieurs années.

La mise en œuvre des projets sur le terrain a accusé des retards significatifs. Ceci et la non-obtention de projets ECHO importants expliquent le recul significatif des subventions institutionnelles sur l'exercice.

Evénements significatifs postérieurs à la clôture :

La pandémie s'est poursuivie pendant tout l'exercice suivant et continue à impacter les recettes et les dépenses de l'association. Des opérations de collecte de fonds dans la rue ont été suspendues lors des confinements successifs. La plupart des projets commencent à rattraper leurs retards de mise en œuvre.

L'explosion du port de Beyrouth en août 2020 a amené une forte augmentation de l'activité au Liban.

Règles et méthodes comptables :

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels intègrent la comptabilité de CARE International au Cameroun, qui a été placée sous la responsabilité de CARE France depuis 2008, de CARE International au Liban, sous la responsabilité de CARE France depuis mai 2013 et de CARE International à Madagascar, sous la responsabilité de CARE France depuis le 1er juillet 2016.

Dans les bureaux pays de Care France (Liban, Cameroun et Madagascar), les charges sont constatées en fonction des charges engagées, et les produits sont alignés sur les charges constatées.

Cette approche va être progressivement retenue pour les programmes mis en œuvre dans des bureaux pays qui n'appartiennent pas au périmètre de CARE France. Elle est activée cette année pour les nouveaux projets démarrés durant l'exercice, et pour les programmes commencés au cours des exercices précédents, l'avancement des programmes est estimé au prorata temporis :

- les montants transférés sur le terrain pour la mise en œuvre des programmes sont constatés en charges, et à la date de clôture, la différence entre celles-ci et le calcul d'avancement au prorata temporis détermine un montant de charges constatées d'avance ou de charges à payer;
- les montants reçus des différents financeurs sont constatés en produits. A la date de clôture, la différence entre ceux-ci et le calcul d'avancement au prorata temporis détermine un montant de produits constatés d'avance ou de produits à recevoir.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

▪ Logiciels	1 à 3 ans.
▪ Agencements & aménagements des constructions	5 à 10 ans
▪ Matériel informatique	5 et 3 ans
▪ Mobilier de bureau	5 et 3 ans

Les travaux d'aménagement des locaux finalisés sont amortis sur 9 ans, durée du bail commercial et ce depuis septembre 2018, date à laquelle ils ont été finalisés.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds dédiés

Il s'agit de l'excédent des dons non encore utilisés à la clôture de l'exercice mais affectés à certains programmes :

Fonds existant au 30 06 2020 :

- Fonds Enfants Roumains Abandonnés
- Fonds Société Générale pour l'éducation
- Fonds Aider les Autres

Fonds soldés au cours de l'exercice :

- Fonds Crise Syrienne
- Fonds Haïti
- Fonds Népal
- Fonds Venezuela
- Fonds Indonésie
- Fonds Mozambique

Le système de traitement des dons rattache chaque donateur à sa campagne de prospection d'origine.

Résultat financier

Le résultat financier (+103 374 K€) est composé principalement d'un gain sur les écarts de change sur les opérations dans les bureaux pays.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel (+608 218 K€) résulte de la reprise de provision pour risque d'inéligibles au TCHAD sur le projet PARELAC (+ 635 000€) et de la reprise de provision pour risque sur la TVA au Liban (+114 424 €), sous déduction de nouvelles provisions pour risque et charges constituées pour un montant net de 141.206€.

Engagements hors bilan
CARE France a pris des engagements sur fonds propres sur certains programmes : le montant des cofinancements non encore couverts sur l'exercice fiscal 2020 s'élève à 614 K€. CARE France s'est en outre engagée à couvrir les charges de fonctionnement des bureaux CARE International au Cameroun à hauteur de 201 K€, au Liban à hauteur de 155 K€ et à Madagascar à hauteur de 145 K€.

Les engagements de départ en retraite du personnel sous contrat de travail CARE France sont estimés en valeur actualisée à 142 K€, hors charges sociales. Les principales hypothèses retenues pour ce calcul sont un âge de départ en retraite à 65 ans, un taux d'actualisation de 2%, un nombre de mois correspondant aux règles internes (un mois de salaire pour 10 ans d'ancienneté et 3 mois de salaire pour 15 ans d'ancienneté et plus).

Legs acceptés mais non-réalisés
A la date de clôture, plusieurs legs ont été acceptés par l'association, mais n'ont pas encore été réalisés pour un montant net estimé à 251K€.

Effectifs sous contrat de travail CARE France, au 30 juin 2020 : 65

Effectif sous contrat de travail CARE Cameroun : 94

Effectif sous contrat de travail CARE Liban : 56

Effectif sous contrat de travail CARE Madagascar : 113

Rémunération des 3 plus hauts cadres bénévoles ou salariés (art 20 de la loi 2005-586 du 23 mai 2006) : tous les membres du conseil d'administration exercent leurs fonctions à titre bénévole. En ce qui concerne les salariés, la moyenne des trois rémunérations annuelles brutes les plus élevées s'élevait à 81 801 € (salaires bruts sur les 12 mois de l'exercice fiscal et incluant les primes).

Contributions volontaires en nature
Les contributions volontaires en nature mentionnées en pied de compte de résultat sont valorisées au coût de revient et s'élèvent à 243 021 €.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b) RUBRIQUES (a)	A VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	B AUGMENTATIONS	C DIMINUTIONS	D VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (c)
Immobilisations incorporelles	**162 127**	**0**	**0**	**162 127**
Immobilisations corporelles	**299 244**	**77 895**	**0**	**377 139**
Installations, agencements et aménagements	*141 385*	*15 532*		*156 918*
Matériel de transport	*24 316*			*24 316*
Matériel informatique	*90 618*	*62 362*		*152 980*
Mobilier de bureau	*42 925*			*42 925*
Immobilisations en cours	**11 417**		**11 417**	**0**
Immobilisations financières	**90 749**	**24 876**	**10 560**	**105 064**
Revolving fund CARE International	*45 500*			*45 500*
Intérêts à recevoir sur immo fi	*4 855*			*4 855*
Dépôts de garantie	*40 394*	*24 876*	*10 560*	*54 709*
TOTAL	**563 537**	**102 770**	**21 977**	**644 330**

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b) RUBRIQUES (a)	A AMORTISSEMENTS CUMULES AU DEBUT DE L'EXERCICE	B AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	C DIMINUTIONS D'AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	D AMORTISSEMENTS CUMULES A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
Immobilisations incorporelles	**34 329**	**31 275**		**65 604**
Immobilisations corporelles	**105 139**	**54 857**	**340**	***159 656***
Installations, agencements et aménagements	*28 766*	*17 290*		*46 056*
Matériel de transport	*2 432*	*4 863*		*7 295*
Matériel informatique	*51 918*	*27 669*	*340*	*79 247*
Mobilier de bureau	*22 023*	*5 035*		*27 058*
Immobilisations financières	***0***	***0***	***0***	***0***
TOTAL	***139 467***	***86 132***	***340***	***225 260***

TABLEAU DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b) RUBRIQUES (a)	A PROVISIONS CUMULEES AU DEBUT DE L'EXERCICE	B AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	C DIMINUTIONS : REPRISES DE L'EXERCICE	D PROVISIONS CUMULEES A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
Immobilisations financières	**0**		0	**0**
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D=A+B-C
Fonds Propres				
Dotation statutaire	*10 000*			*10 000*
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Fonds Enfants Roumains Abandonnés	*821 174*			*821 174*
Fonds d'intervention				
Réserve carbone	*18 451*	*9 692*		*28 143*
Réserve générale	*2 548 651*	*952 098*		*3 500 749*
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	*961 790*	*837 192*	*961 790*	*837 192*
TOTAL	**4 360 066**	**1 798 982**	**961 790**	**5 197 258**

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D=A-B+C
Ressources provenant de la générosité du public	**1 137 428**	**92 570**	**0**	**1 044 858**
Fonds Enfants roumains abandonnés	*1 044 858*			*1 044 858*
Fonds Société Générale pour l'Education	*0*			*0*
Fonds Crise Syrienne	*5 978*	*5 978*		*0*
Fonds Haïti	*2 332*	*2 332*		*0*
Fonds Népal	*1 248*	*1 247*		*0*
Fonds Crises Famines	*0*			*0*
Fonds crise Yémen	*0*			*0*
Fonds crise Guatemala	*0*			*0*
Fonds crise Cuba	*0*			*0*
Fonds Indonésie	*60 827*	*60 827*		*0*
Fonds Mozambique	*17 525*	*17 525*		*0*
Fonds Vénézuéla	*4 661*	*4 661*		*0*
Autres ressources privées	***57 110***	***34 794***	***2 800 000***	***2 822 316***
Fonds Société Générale pour l'Education	*57 110*	*34 794*		*22 316*
Fonds Axa changement climatique	*0*			*0*
Fonds Aider les Autres	*0*		*2 800 000*	*2 800 000*
TOTAL	**1 194 538**	**127 364**	**2 800 000**	**3 867 174**

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	*1 257 369*	*278 753*	*863 685*	*672 436*
Provisions pour charges	*41 009*		*33 701*	*7 308*
TOTAL	**1 298 377**	**278 753**	**897 386**	**679 744**

Ces provisions sont destinées à couvrir :
- des charges programmatiques qui pourraient être inéligibles à certains financements
- de la TVA à récupérer au Liban, dont le remboursement n'est pas assuré

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)	0	0	0
Autres immobilisations financières	105 064	105 064	0
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	0	0	0
Autres créances	12 410 668	12 410 668	0
Charges constatées d'avance	1 653 822	1 653 822	0
TOTAL	**14 169 555**	**14 169 555**	**0**
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dettes (b)		Montant brut	Échéances à moins 1 an
Emprunts obligataires convertibles	(2)		
Autres emprunts obligataires	(2)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	(2)		
dont :			
- à 2 ans au maximum à l'origine			
- à plus de 2 ans à l'origine			
Emprunts et dettes financières divers	(2) (3)	27 606	27 606
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		565 256	565 256
Personnel et comptes rattachés		706 128	706 128
Dettes fiscales et sociales		532 529	532 529
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés			
Autres dettes	(3)	8 621 789	8 621 789
Produits constatés d'avance		4 665 325	4 665 325
	TOTAL	**15 118 633**	**15 118 633**

PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	30/06/2020	30/06/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés	4 855	4 855
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	11 620 691	9 222 074
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	**11 625 546**	**9 226 929**

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

Produits constatés d'avance	30/06/2020	30/06/2019
Produits d'exploitation	4 665 325	4 945 687
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	**4 665 325**	**4 945 687**

Charges constatées d'avance	30/06/2020	30/06/2019
Charges d'exploitation	1 653 822	681 422
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	**1 653 822**	**681 422**

CHARGES A PAYER

Charges à payer inclues dans les postes suivants du bilan	30/06/2020	30/06/2019
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		0
Dettes fiscales et sociales	726 829	662 600
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 561 203	6 300 598
TOTAL	**9 288 032**	**6 963 198**

Compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emploi

en milliers d'euros — ***Exercice 2019/2020, arrêté au 30 juin 2020***

EMPLOIS	A	B	RESSOURCES	C	D
		Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N			Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées		**3 381**
1. Missions sociales			**1. Produits de la générosité du public**		
1.1 Réalisées en France			Dons manuels non affectés	6 933	6 933
Actions réalisées directement	29		Dons manuels affectés	1 046	1 046
Frais de suivi des programmes (siège)	1 854	1 209	Legs et autres libéralités non affectés		
Versements à des organismes en France	126	126	Legs et autres libéralités affectés	87	87
1.2 Réalisées à l'étranger			**Total 1 - Produits de la générosité du public**	**8 066**	**8 066**
Actions réalisées directement	23 848	1 064	**2. Autres Fonds privés**		
Versements à des organismes à l'étranger	1 506	1 474	Dons & subventions Entreprises privées	1 493	
Total 1 - Missions Sociales	**27 363**	**3 873**	Fondations françaises & étrangères	5 248	
2. Frais de recherche de fonds					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public			**Total 2 - Autres Fonds privés**	**6 741**	
Frais d'appel et de traitement de dons	3 711	2 454	**3. Subventions institutionnelles**		
Frais d'appel et de traitement des legs			Organismes gouvernementaux français	8 780	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	238		Collectivités territoriales	1	
			Union Européenne ECHO (Urgences)	2 809	
			Autres financements Union Européenne	2 856	
2.3 Frais de recherche des subventions publiques	305		Organismes gouvernementaux étrangers	5 253	
Total 2 - Frais de recherche de fonds	**4 254**	**2 454**	Organismes internationaux	1 042	
3. Frais de fonctionnement et autres charges			**Total 3 - Subventions institutionnelles**	**20 743**	
Frais d'information et de communication	383	250	4. Autres produits		
Autres frais de fonctionnement	858	560	Cotisations	2	
Total 3 - Frais de fonctionnement et autres charges	**1 241**	**809**	Produits financiers	168	
			Autres divers	62	
			Total 4 - Autres produits	**232**	
I Total des emplois (compte de résultat)	**32 857**		**I - Total des ressources (compte de résultat)**	**35 782**	
II Dotations aux provisions	**279**		**II Reprises de provisions**	**864**	
III - Engagements à réaliser sur ressources affectéees	**3 867**		**II - Report des ressources non encore utilisées**	**1 195**	
			IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		**-93**
IV - Excedent de ressources de l'exercice	**837**		**V Insuffisance de ressources de l'exercice**		
V - TOTAL GENERAL	**37 840**		**VI TOTAL GENERAL**	**37 840**	**8 066**
V Part des acquisitions d'immobilisations brutes financées par les ressources collectées auprès du					
VI Neutralisation des dotations aux amortissements					
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		7 136	VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		7 136
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées		**4 218**

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Missions sociales	140		Bénévolat / Mécénat	103
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature	
Frais de fonctionnement et autres charges	103		Dons en nature	140
Total	243		Total	243

Commentaire sur le compte d'Emploi des ressources

Le compte d'Emploi des Ressources de CARE France a été établi conformément aux principes énoncés dans la loi n°91-772 du 7 août 1991 et l'arrêté du 30 juillet 1993 sur la présentation des comptes des associations. Il est intégré à l'annexe aux états financiers, en application de l'ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005. Il suit le modèle publié en avril 2008 par le Conseil National de la Comptabilité, et à l'arrêté du 11 décembre 2008 homologuant le règlement du Comité de Règlement Comptable n°2008-12.

Cet état apporte :

- Une information globale sur les emplois (colonne A) et les ressources (colonne C)
- Les emplois (colonne B) des seules ressources collectées auprès du public, et le suivi des fonds issus de ces mêmes ressources (colonne D).

1. RESSOURCES

Produits de la générosité du public : il s'agit de l'ensemble des fonds collectés auprès de personnes physiques, quel que soit le mode de collecte (mailing, recrutement face to face, évènementiel, approche grands donateurs, salariés d'entreprises).

Le total des produits issus de la générosité du public est de 8 066 K€.

2. EMPLOIS

Colonne A :

La plupart des coûts sont ventilés directement par type d'emplois. Cependant, les frais de structure (loyer, charges, équipement, consommables…) et les salaires du siège de l'association sont ventilés sur les missions sociales, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement au prorata des effectifs et de leurs coûts salariaux :

- 18 des 22 membres de l'équipe Programmes sont affectés à 75% aux missions sociales et à 25% aux frais de recherche de fonds (recherche de subventions publiques). Le poste d'inclusive business est affecté à 75% en mission sociale et 25% en frais de recherche de fonds comme les autres postes des programmes. Les trois des quatre postes restants sont des postes de plaidoyer affectés à 100% en mission sociale. Le poste de responsable logistique siège est affecté à 75% en mission sociale et 25% en frais de recherche de fonds (le reste de son coût est rechargé sur les projets).
- Les équipes Marketing sont affectées à 100% aux frais de recherche de fonds.
- Les équipes Partenariats entreprise sont affectées à 50% aux missions sociales (RSE) et à 50% en frais de recherche de fonds (collecte auprès des entreprises et fondations).
- L'équipe Comptabilité et Finances est affectée à 50% aux missions sociales et à 50% aux frais de fonctionnement (y compris le Directeur administratif et financier) ; les postes d'audit interne sont affectés à 100% aux missions sociales.
- Le Directeur général est affecté à 34% aux missions sociales, 22% aux frais de recherche de fonds et 44% aux frais de fonctionnement et autres charges.

Colonne B :
Les emplois sur des programmes financés par des ressources affectées issues de la générosité du public sont tout d'abord positionnés sur les différentes rubriques de la colonne B. Le reliquat est ensuite utilisé pour le financement des frais de structure de l'association, sans ordre de priorité, mais uniquement en fonction du poids relatif de chaque fonction :

	Poids relatif
Suivi des Programmes	27,6 %
Appel et traitement des dons	53,9%
Communication	5,7%
Fonctionnement	12,8%
Total	**100,0%**

T2 = Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées
Il s'agit du T1 (solde de départ), augmenté du résultat, selon l'hypothèse que seuls les produits issus de la générosité du public et non-affectés contribuent au résultat.
Ce solde est reporté sur l'année suivante en T1 : 4 218 K€.

COFICOM
SAS AU CAPITAL DE 37.472 EUROS
R.C.S PARIS SIRET: 379 598 626 00016
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS

7 RUE DE VILLERSEXEL - 75007 PARIS
TELEPHONE : 01 45 48 88 18

CARE FRANCE
Association reconnue d'utilité publique
71 rue Archereau
75019 Paris

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS

A l'assemblée générale de l'Association CARE FRANCE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Paris, le 14 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes
COFICOM
Geneviève MANSARD-COLLIN